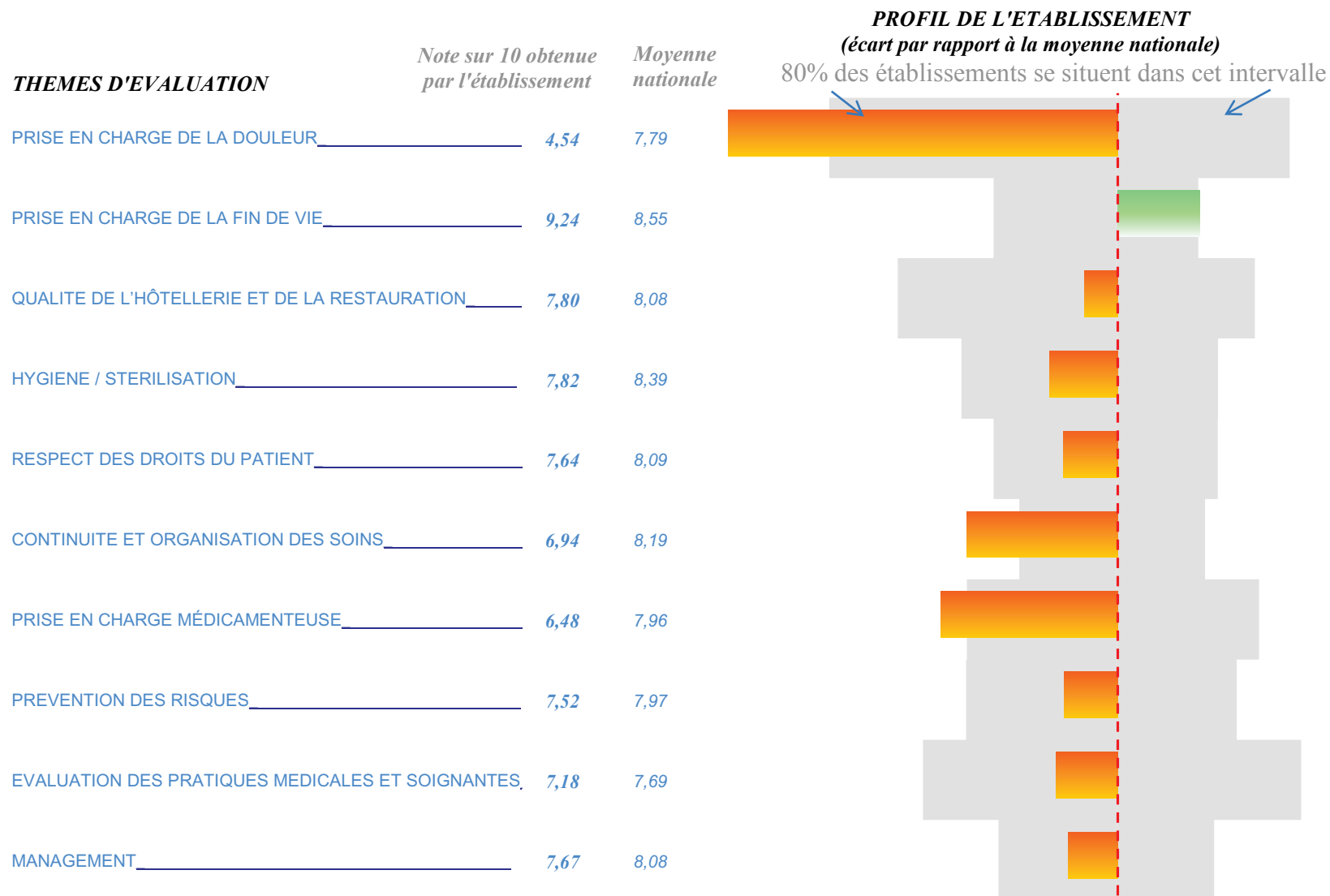


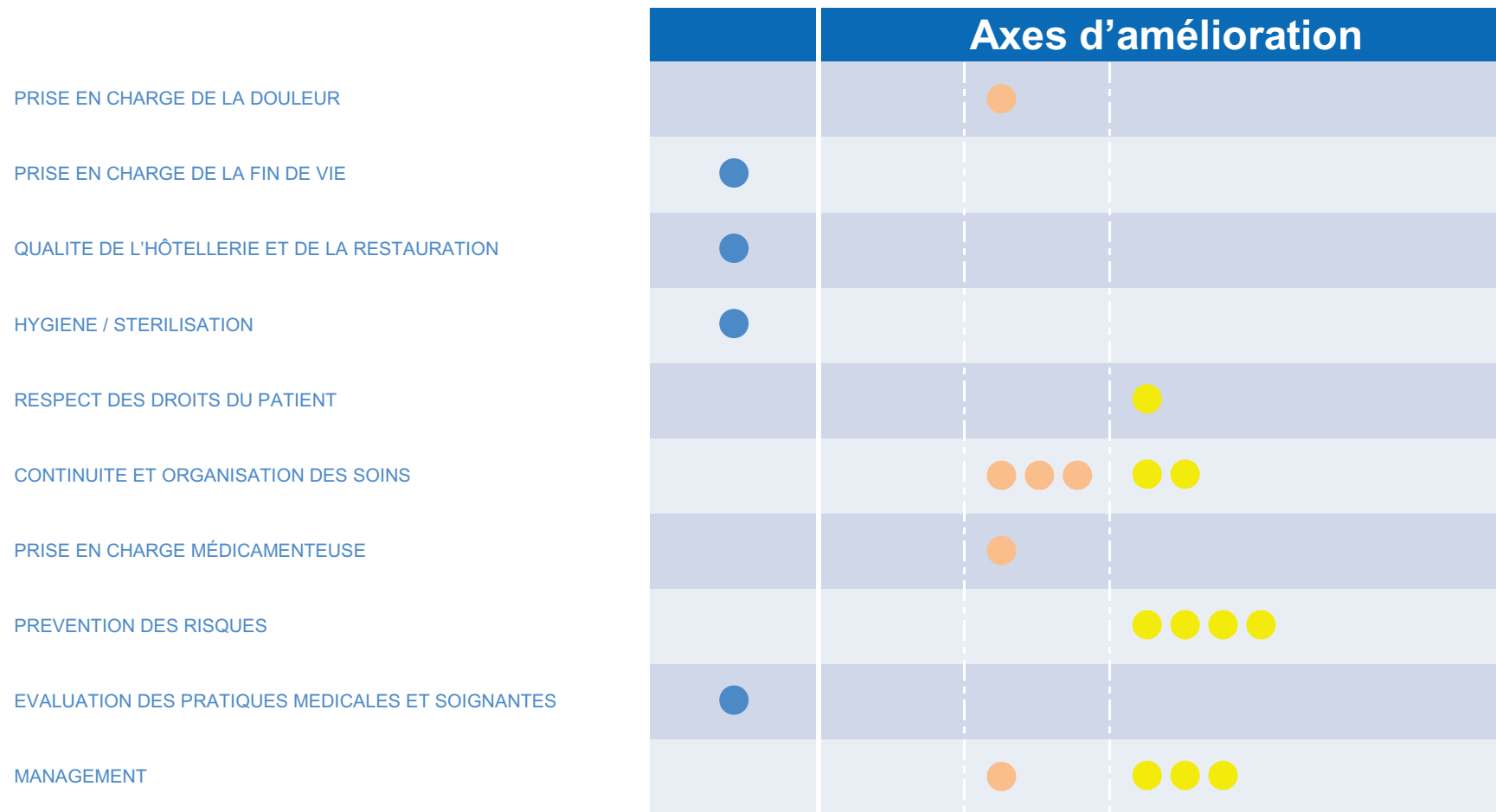
17, RUE ARSENE-LELOUP - BP 88554 - 44185 NANTES CEDEX4

Pour plus d'informations www.platines.sante.gouv.fr
www.hopital.frStatut : Privé associatifType d'établissement : Etablissement à but non lucratif participant au service public hospitalier

		Lits d'hospitalisation	Places en ambulatoire
Nombre de lits et places	Médecine, chirurgie, Obstétrique		
	Psychiatrie	12	8
	Soins de suite et de réadaptation		
	Soins de longue durée		
	Postes de dialyse		
	Hospitalisation à domicile		

Nombre de sites 1 foyer, 1 appartement thérapeutique, 1 lieu d'écoute et 9 Centres médicopsychologiques.**Activités** Réinsertion de patients psychiatriques stabilisés, consultations de Centre médicopsychologique pour enfants et adolescents.
Consultations psychiatriques en Centre médicopsychologique infant juvéniles**Secteurs faisant l'objet d'une reconnaissance externe de la qualité**





Légende :

**Un point correspond à un axe d'amélioration.
La couleur indique le niveau d'importance**

- L'établissement fonctionne très bien sur ce critère
- L'établissement est invité à s'améliorer sur ce critère
- L'établissement doit s'améliorer sur ce critère
- L'établissement doit impérativement s'améliorer sur ce critère

	Axes d'amélioration	
PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR	●	26a Psychiatrie, La prise en charge de la douleur est assurée. 26b Psychiatrie, Le patient est impliqué et participe à la prise en charge de sa douleur, sa satisfaction est évaluée périodiquement 26c Psychiatrie, Les professionnels sont formés à la prévention, à l'évaluation et à la prise en charge de la douleur.
PRISE EN CHARGE DE LA FIN DE VIE	●	
QUALITE DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION	●	
HYGIENE / STERILISATION	●	
RESPECT DES DROITS DU PATIENT	●	20a Psychiatrie, La volonté du patient est respectée et son consentement éclairé est requis pour toute pratique le concernant
CONTINUITE ET ORGANISATION DES SOINS	●	10b Le programme d'amélioration continue de la qualité est formalisé, comporte des objectifs précis et inclut les résultats issus des différentes formes d'évaluations 10c La formation des professionnels à la qualité est assurée 10d Le déploiement de la démarche et des actions qualité dans les secteurs d'activité est organisé 27b Psychiatrie, La prise en charge des urgences vitales survenant au sein de l'établissement est assurée 35a Psychiatrie, La prise en charge pluriprofessionnelle du patient associe les professionnels des secteurs d'activité clinique et ceux de la rééducation et du soutien ; l'information réciproque et la collaboration sont effectives. 24c Psychiatrie, La réflexion bénéfice-risque est prise en compte dans l'élaboration du projet thérapeutique et est tracée dans le dossier du patient. 28a Psychiatrie, Les règles de tenue du dossier sont connues et appliquées par les différents intervenants 28b Psychiatrie, L'information contenue dans le dossier du patient est actualisée tout au long de sa prise en charge et également après sa sortie. 28c Psychiatrie, L'information contenue dans le dossier du patient est accessible, en temps utile, aux professionnels en charge du patient. 28d Psychiatrie, L'accès au dossier du patient est organisé pour le patient et/ou les personnes habilitées

PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE



31a Psychiatrie, Les conditions de prescription des médicaments sont maîtrisées.
31c Psychiatrie, Les conditions d'administration du médicament au patient garantissent la conformité à la prescription et la traçabilité de l'acte.

PREVENTION DES RISQUES



6a La direction et les instances définissent les objectifs de l'établissement en matière d'amélioration de la qualité et de gestion des risques



11a L'établissement recense et utilise toutes les sources d'information dont il dispose concernant les risques

11b La gestion des risques est organisée et coordonnée

11c Les résultats issus des analyses de risques permettent de hiérarchiser les risques et de les traiter.



12c La coordination des vigilances entre elles et avec le programme global de gestion des risques est assurée



44d L'efficacité du programme d'amélioration continue de la qualité et de gestion des risques est régulièrement évaluée

EVALUATION DES PRATIQUES MEDICALES ET SOIGNANTES



MANAGEMENT



10e La gestion documentaire est assurée



4a La politique du système d'information est définie en cohérence avec les orientations stratégiques de l'établissement



8d L'évaluation des personnels est mise en oeuvre.

44a Une évaluation de la politique des ressources humaines est mise en oeuvre



44b Une évaluation des prestations logistiques est réalisée auprès des secteurs d'activité utilisateurs

44f La direction et les instances disposent d'éléments permettant des comparaisons avec des établissements similaires.